

AsFoReL

Association de Formation et de Recherche sur le Langage

Association Loi 1901 – Organisme de formation (loi du 7 juillet 1971) n° 41 54 028443 54

AsFoReL – Mairie de quartier Haut du Lièvre – Rue Dominique Louis 54000 Nancy

Permanence tél. : 06 16 79 52 61 – Courriel : direction@asforel.fr – Site internet : www.asforel.fr

Action des facilitateurs de langage **Ateliers « Parler, ça s'apprend ! »**



Comité scientifique

Bertin Tiphanie, Maître de Conférences en Sciences du langage, Université Sorbonne Nouvelle

Canut Emmanuelle, Professeure en Sciences du langage, Université de Lille, Vice-Présidente de l'AsFoReL

Espinosa Natacha, Maître de Conférences en Sciences du langage, Université de Paris Ouest - Nanterre

Guillou Mireille, Conseillère pédagogique retraitée, diplômée en Sciences du langage

Husianycia Magali, Docteure en Sciences du Langage, Responsable de formation, formatrice, chargée de la coordination des actions à l'AsFoReL

Masson Caroline, Maître de Conférences en Sciences du langage, Université Sorbonne Nouvelle

Vertalier Martine, Maître de Conférences en Sciences du langage retraitée, Présidente de l'AsFoReL

Contact

Magali Husianycia

Mail : direction@asforel.fr

Tél : 06 16 79 52 61

L'AsFoReL

L'Association est investie dans la recherche et la formation sur l'acquisition du langage, de la naissance à l'âge adulte, dans le but de prévenir l'échec scolaire et l'illettrisme.

Créée en 1981, l'AsFoReL est régie par la loi de 1901.

Elle est constituée en organisme de formation (Loi du 7 juillet 1971)

L'ACTION des facilitateurs de langage **Ateliers Parler, ça s'apprend !**

Pour apprendre à parler, les enfants ont besoin d'une stimulation langagière suffisante et adaptée apportée par les parents mais aussi par tous les adultes qui l'entourent.

Le langage ne s'acquiert pas de façon spontanée, c'est grâce aux milliers d'échanges dont l'enfant bénéficie qu'il entre dans le « savoir parler ». Il faut de nombreux tâtonnements, sur une durée plus ou moins longue, pour que l'enfant puisse apprendre à parler.

Dialoguer avec un enfant c'est lui permettre d'accéder à une parole audible, structurée et compréhensible par tous, tout en y prenant du plaisir.

Objectifs des ateliers

- Faire entrer l'enfant dans le circuit de la communication.
- Interagir avec les enfants en s'ajustant à chacun d'eux pour qu'ils puissent entrer dans le langage.
- Utiliser des supports de jeux et d'albums illustrés pour stimuler la réflexion de l'enfant et activer son goût pour la lecture.
- Sensibiliser les parents sur la place précieuse qu'ils ont auprès de leur enfant pour l'aider à apprendre à parler.

*Faire entrer l'enfant dans la communication
Accompagner l'enfant dans sa découverte du langage
Créer les conditions d'un échange dans des activités stimulant le langage*

Pour quels enfants ?

Des enfants entre 0 et 3 ans intégrés dans une structure d'accueil petite enfance.

La mise en place d'ateliers

Ces ateliers sont organisés lors de temps définis par les structures. Ils sont animés par un *facilitateur de langage* qui s'occupe d'un seul enfant à la fois.

Les ateliers durent environ 10 minutes pour chaque enfant, 2 à 4 fois par semaine.

Déroulement d'une séance

Le *facilitateur de langage* accueille l'enfant puis lui propose une activité autour d'un jeu ou d'un livre, pendant environ 10 minutes. Au cours de cette relation duelle, il dialoguera avec l'enfant en veillant à soutenir les formes émergentes de communication et de langage de celui-ci.

Le facilitateur de langage :

- *s'assure d'une compréhension mutuelle*
- *parle de façon explicite et variée*
- *clarifie la pensée de l'enfant en l'aidant à organiser avec des mots le monde qui l'entoure*
- *propose une aide ciblée et un étayage adapté*

Une autre séance dans la semaine peut être menée par le *facilitateur de langage* avec deux enfants autour d'un jeu.

Des séances individuelles et en binôme peuvent alterner dans la semaine.

Quels intervenants ?

Les ateliers sont menés par des *facilitateurs de langage* qui bénéficient d'une formation de base et d'un accompagnement tout au long de l'action. En fonction des contraintes et des besoins locaux, ces *facilitateurs de langage* peuvent être des professionnels en activité (enseignants, animateurs...), des bénévoles ou encore des étudiants.

Le facilitateur bénéficie d'une formation initiale et continue assurée par des formateurs de l'AsFoReL, spécialistes de l'acquisition du langage.

Supports pédagogiques

Les ateliers sont menés à partir de divers supports (jeux libres, jeux pédagogiques, livres), sélectionnés avec l'aide de l'AsFoReL :

- Jeux pédagogiques (assemblage, semoule, marionnettes, puzzle, cuisine)
- Jeux libres (voitures, poupées, dinette)
- Jeux d'encastrement, puzzle
- Livres (imagiers ou albums illustrés sélectionnés par l'AsFoReL)

L'évaluation de l'action

L'AsFoReL propose plusieurs modalités d'observation et d'analyse du langage des enfants :

- Une évaluation quotidienne (cahier de bord complété à chaque séance) ;
- Une évaluation à partir de questionnaires complétés en fin d'année par les *facilitateurs de langage*, les professionnels des structures et les familles ;
- Une évaluation de *chaque enfant*, à partir de deux à trois enregistrements audios réalisés par les *facilitateurs de langage* (au départ de l'action, à mi-parcours et en fin d'action). Les analyses sont réalisées au moyen de grilles spécifiques issues de la recherche en linguistique de l'acquisition.

L'évaluation permet :

- *de s'assurer du bon fonctionnement des ateliers et du degré de satisfaction des partenaires ;*
- *de faire une analyse précise de l'évolution du langage de chaque enfant ;*
- *de mettre en évidence les effets du langage adressé aux enfants par les facilitateurs et d'ajuster les façons d'interagir au fur et à mesure.*

L'implication des parents

Cette action vise également à accompagner les parents et à les conforter dans leur rôle de premiers éducateurs ayant pour mission d'aider leur(s) enfant(s) à apprendre à parler.

En complément de l'action auprès des enfants, des ateliers à destination des parents (ou « café des parents ») peuvent être organisés au cours de l'année (soit par la structure, soit par l'AsFoReL). Ces rencontres ont pour objectif de les sensibiliser au développement du langage, de répondre à leurs interrogations (sur les langues parlées à la maison, les étapes du langage, leurs possibles inquiétudes, les écrans, etc.) et de leur proposer des supports de prévention et d'information.

Les parents sont partenaires de l'action et peuvent assister à des séances. Des actions spécifiques de co-éducation peuvent être proposées selon les besoins.

Cahier des charges

Ateliers « Parler, ça s'apprend ! » animés par des *facilitateurs de langage*

- **Public concerné**

Tout enfant entre 0 et 3 ans intégré dans une structure petite enfance.

- **Objectifs**

- Faire entrer l'enfant dans le circuit de la communication.
- Interagir avec les enfants en s'ajustant à chacun d'eux pour qu'ils puissent entrer dans le langage.
- Utiliser des supports de jeux et d'albums illustrés pour stimuler la réflexion de l'enfant et activer son goût pour la lecture.
- Sensibiliser les parents sur la place précieuse qu'ils ont auprès de leur enfant pour l'aider à apprendre à parler.

- **Choix des enfants**

Il se fait en deux temps :

1. Choix des enfants par les professionnels des structures
2. Entretien avec les parents afin de leur présenter l'atelier et de leur demander d'être partenaires de l'action.

- **Modalités**

Au cours d'un atelier d'environ 10mn, chaque enfant bénéficie d'une relation duelle avec un *facilitateur de langage*. En alternance, les séances peuvent être faites avec deux enfants. Les enfants avec leurs parents, les *facilitateurs de langage* et les professionnels se retrouvent à deux ou trois reprises dans l'année.

- **Les deux missions du *facilitateur de langage***

- 1- Dialoguer avec chaque enfant, 2 à 3 fois par semaine, dans un climat chaleureux où l'enfant est encouragé dans tous ses essais de communication et de productions langagières.
- 2- Sensibiliser progressivement les parents à l'accompagnement de leur enfant dans son parcours d'acquisition du langage, en ayant des temps d'échanges réguliers avec lui dans diverses situations (activités de jeux, lectures partagées...).

- **Déroulement d'une séance**

Le déroulement de l'activité se fait par un adulte qui a été formé à ce dispositif.

- 1. Le facilitateur accueille l'enfant et lui propose une activité (pendant 10 minutes)**

- Jeux pédagogiques (assemblage, semoule, marionnettes, puzzle, cuisine)
- Jeux libres (voitures, poupées, dinette)
- Jeux d'encastrement, puzzle
- Livres (imagiers ou albums illustrés sélectionnés par l'AsFoReL)

2. Complément pour les enfants de 2-3 ans

En complément de la séance, ou à un autre moment de la semaine : le facilitateur de langage peut accueillir deux enfants simultanément afin de faire un jeu.

Tout au long des séances, le facilitateur adopte des modalités d'échanges adaptées et conscientisées qui ont été vues en formation comme les plus efficaces pour le développement.

Liste (non exhaustive) des jeux de sociétés sélectionnés

Un memory (0-3 ans)

Premier Verger (Haba)

Little circuit (Djeco)

Little association (Djeco)

Le loto des animaux (Nathan)

Hop, au dodo (Haba)

Hérissons tourbillons (Haba)

• Déroulement de la formation sur l'année

La formation initiale et continue assurée par des formateurs de l'AsFoReL, spécialistes de l'acquisition du langage formateur de l'AsFoReL. Elle comporte :

- **Une formation initiale** (6 heures environ) **pour la mise en place du dispositif** (dispensée au cours d'une même journée ou sur deux demi-journées)
- **Des observations sur site avec des retours individualisés et/ou en groupe.** Ce temps d'accompagnement est réalisé entre le 1^{er} et 2^{ème} mois suivant le lancement des ateliers. L'intervention sur site consiste en une observation des pratiques des *facilitateurs de langage*, avec éventuellement une mise en situation du formateur, suivie d'une discussion.
- **Un retour sur pratiques** (3 heures environ) en groupe à partir des enregistrements (transcrits)
- **Un bilan de l'action** (2 ou 3 heures) .

Ce déroulement est modulable pour chaque ville en fonction des besoins.

• Le dispositif d'accompagnement et cadre institutionnel

- Un *facilitateur de langage* qui prend en charge les enfants (nombre variable, en fonction de la logistique mise en place) dans une relation duelle (en moyenne une dizaine de minutes par enfant).
- Un pilote, désigné par la municipalité, responsable du dispositif pour les structures
- Un formateur de l'AsFoReL qui assure la mise en place, l'accompagnement et l'évaluation de l'action, ainsi que le suivi scientifique (en fonction des offres proposées et choisies dans chaque ville).

Une convention Ville/AsFoReL détermine les conditions de l'ingénierie de la formation, du suivi des ateliers et de l'évaluation.